Modification n°4 du PLU-H : un engagement de long terme

La Métropole a engagé la 4è modification des règles d'urbanisme, le PLU-H ; une procédure structurée sur 2023-24. Chacun peut émettre des avis sur le site https://jeparticipe.grandlyon.com/ jusqu'au 4 juin prochain une enquête publique doit avoir ensuite lieu au printemps 2024.

Le choix de l'urbanisation ou de la protection des espaces verts ou naturels sauvages existants engage sur le long terme l'avenir de notre patrimoine environnemental.

L'un des axes concerne l'artificialisation des sols et la protection durable des ressources en eau, alors que les périodes de sécheresse s'accentuent. Il est donc important que chacun soit sensibilisé à l'impact prépondérant des décisions actuelles d'artificialisation des sols de nos jardins qui nuit à l'infiltration de la pluie, ou des transformations des flux même imperceptibles d'eau souterraine liées à des excavations importantes pour des constructions en sous-sol : l'impact est très important sur la santé tant de la végétation que des arbres remarquables répertoriés qui constituent notre patrimoine vivant.

Il est possible d'associer cette protection avec un développement raisonné de notre commune, dans une prise de conscience de chacun. Pensons-y lorsque nous engageons des transformations !

Bon été à tous.

Jérôme COCHET / Christine TALIEU / Xavier LARRAT / Magali PHILIT / Vincent CHADIER
https://fr-fr.facebook.com/STCYRAVANTTOUT/